

ART EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 204.500 €uros
Siège social : Z.A. du Hindré – 54 rue de Montfort
35310 BREAL SOUS MONTFORT
R.C.S. RENNES 491 124 095



Le 30/06/2011
Dépôt N° 3109673
2006B1084

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE
EXTRAORDINAIREMENT LE 30 JUIN 2011 A 14 H**

Les associés de la Société "ART EUROPE", Société par Actions Simplifiée au capital de 204.500 €uros dont le siège social est à BREAL SOUS MONTFORT (35310), Z.A. du Hindré – 54 rue de Montfort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 491 124 095, se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Hervé DUMOUCÉL, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoquée, n'assiste pas à la réunion et s'est fait excuser.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Romuald BONTEMPS, Président.

Monsieur Cyril CARNEIRO, associé présent et ayant accepté, est appelé aux fonctions de scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée désigne Madame Laurence MARTIN comme secrétaire.

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que les associés présents ou représentés possèdent plus des deux tiers des actions ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Nomination d'un nouveau Président ;
- Nomination d'un Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, la liste des associés, le projet des résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles L 225-1158 et R 225-83 du Code de Commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, les débats sont ouverts.

Ceux-ci portent essentiellement sur les raisons qui motivent la nomination d'un nouveau Président au sein de la société, Monsieur Romuald BONTEMPS ayant présenté sa démission conformément au protocole d'accord signé ce même jour.

Puis le Président constatant que personne ne demande plus la parole, met successivement aux voix les résolutions suivantes, toutes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme la société ZEPHYR ENVIRONNEMENT dont le siège social est à TREILLIERES (44119), La Noë Violin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 502 997 992, représentée par Monsieur Patrick THEARD, aux fonctions de Président pour une durée non limitée à compter du 1^{er} Juillet 2011 en remplacement de Monsieur Romuald BONTEMPS, Président démissionnaire.

La société ZEPHYR
Entreprises sise
La Noë Violin 44119
TREILLIERES elle-même
représentée par son
gérant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, nomme Monsieur Romuald BONTEMPS demeurant à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ (35520), 59 rue de la Rivière, aux fonctions de Directeur Général pour une durée non limitée à compter du 1^{er} Juillet 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

TROISIÈME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer les formalités légales au Registre du Commerce.

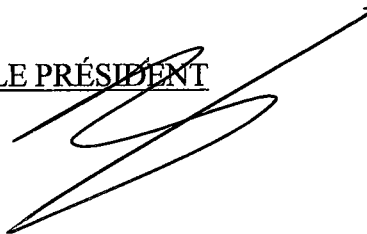
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

BB LM

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

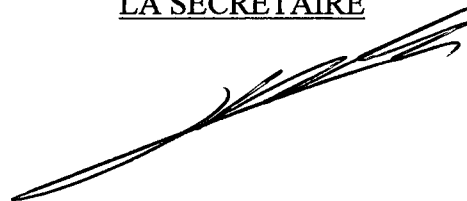
LE PRÉSIDENT



LE SCRUTATEUR

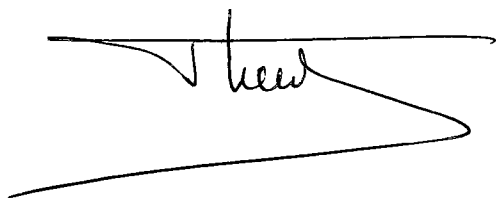


LA SECRÉTAIRE



Société ZEPHYR ENVIRONNEMENT
représentée par M. THEARD
(Lu et approuvé – Bon pour acceptation
des fonctions de Président)

Au nom et par le compte de
la société ZEPHYR Environnement
"Lu et Approuvé. Bon pour
acceptation des fonctions de
président"



M. Romuald BONTEMPS
(Lu et approuvé – Bon pour
acceptation des fonctions
de Directeur Général)

Lu et approuvé Bon pour
acceptation des fonctions
de Directeur Général

